

Bilan de la soirée du 9 février 2021

La conférence du 9 février 2021 organisée en ligne par **Ingénieurs et Scientifiques de France Lyon RA**, le **Groupe Régional de la Société des Electriciens et Electroniciens (SEE)** et **Enviscope**, a eu pour thème :

« **La transition énergétique dans la Métropole de Lyon et la Région Auvergne Rhône-Alpes** »

Cette web conférence a pu être suivie avec GoToMeeting.... Les présentations et les enregistrements de la conférence (présentation, exposés, débat et conclusion) sont disponibles sur les sites des trois organisateurs.

Un questionnaire de satisfaction a été diffusé aux inscrits.

Plus de 300 personnes se sont inscrites, ce qui témoigne d'un grand intérêt pour le thème proposé, et nous avons dû limiter les inscriptions. Toutefois, nous avons constaté en cours de séance que seulement 141 personnes se sont connectées pour assister à la soirée soit moins de 50% des inscrits laissant ainsi de nombreuses places libres qui malheureusement n'ont pas pu bénéficier à ceux qui étaient positionnés en liste d'attente...

Les participants ont pu apprécier les présentations très complètes faites par les deux conférenciers avant un temps d'échange sur les réactions exprimées par tchat sous forme questions/réponses avant les conclusions de chaque intervenant.

Cette conférence en ligne a été présentée par **Blandine Melay**, Responsable Service énergie climat, Délégation Transition environnementale et énergétique à la Métropole, et **Alain Clabaut**, directeur adjoint à la Direction de l'Energie et du Climat de la Région Auvergne Rhône-Alpes

Voici les liens pour consulter les présentations ou voir/revoir les exposés et les échanges :

- Sur le site Enviscope : <https://www.enviscope.com/>
- Sur le site de l'IESF : <https://www.iesf-lyonra.fr/>
- Sur le site de la SEE :
 - Les présentations : [La transition énergétique dans la Métropole de Lyon et la Région Auvergne Rhône-Alpes | SEE](#)
 - Les vidéos : [Introduction par Michel Deprost](#) , [Intervention de Blandine Melay](#) , [Intervention d'Alain Clabaut](#) , [questions/réponses](#)
- Et toujours, pour mémoire, [Ampère 200 ans – Bicentenaire de la naissance de l'Électrodynamique \(ampere200ans.fr\)](#)

« La transition énergétique dans la Métropole de Lyon et la Région Auvergne Rhône-Alpes »

Une Métropole résolument tournée vers la **transition écologique** et la cohésion sociale : des mesures d'urgence au plan de relance

9 février 2021

SCHÉMA DIRECTEUR ÉNERGIES

Plan de relance
Une Région qui réconcilie économie et environnement

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

« La transition énergétique dans la Métropole de Lyon et la Région Auvergne Rhône-Alpes »

Questions/Réponses

9 février 2021 e-Conférence

En synthèse :

La présentation des enjeux de la transition énergétique a bien mis en évidence les objectifs de la Région et ceux de la Métropole qui sont convergents.

Ces objectifs qui visent au respect des engagements Nationaux ont été déclinés dans le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) pour la Région, ce schéma est engagé depuis l'année dernière avec des déclinaisons en actions dans les différents secteurs d'énergie pour la Métropole.

Le **Plan de relance** vient compléter ce dispositif pour chaque entité et c'est ainsi que :

- **La Métropole** s'est résolument tournée vers la transition écologique et la cohésion sociale en adoptant tout récemment des mesures d'urgence au plan de relance. Elles visent pour la période 2021-2026 une *relance écologique et solidaire* qui va se décliner dans les secteurs suivants : la réduction des déchets, le service public de l'eau, l'environnement et la biodiversité en particulier pour l'agriculture et l'alimentation. Plus précisément dans le domaine de l'énergie, les applications vont porter sur la rénovation du parc de logements existants, le patrimoine et les moyens généraux pour réduire la facture énergétique de la collectivité, les déplacements et mobilités actives, intermodalités et voirie ainsi qu'à l'urbanisme pour intégrer les dimensions écologiques et sociales aux projets d'urbanisme et d'aménagements d'espaces publics. Avec tout cela il faut mentionner la Transition énergétique proprement

dite pour, à l'horizon 2030, avoir une réduction de 20% de l'énergie consommée sur le territoire et un doublement de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique local, avec par exemple des soutiens de la production de chaleur renouvelable hors réseaux et une accélération de la production d'électricité et de gaz renouvelable.

- Une partie de ces engagements dans tous ces domaines se retrouvent dans la présentation faite par **la Région** avec son plan de relance qui affiche des objectifs ambitieux d'ici à 2022. La délibération prise en Juillet 2020 traduit « une Région qui réconcilie environnement et économie ». Comme précédemment, nous pouvons détailler les secteurs dans lesquels seront déclinées des actions fortes comme la rénovation des bâtiments, le développement de filières ENR (solaire et biomasse) ainsi que le développement de la filière hydrogène vert, la transition vers une économie relocalisée et circulaire, le développement des mobilités douces en visant a préservation des ressources naturelles.

Dans ces présentations comme aussi évoqué dans les questions, les ressources à mettre en œuvre pour obtenir les résultats est la condition de réussite. Il faut accompagner les croissances prévues par des développements et des créations d'emplois dans des filières mises à contribution ; on peut noter, à titre d'exemple, les efforts d'adaptation à engager dans les filières énergétiques d'ici 2030, les évolutions et créations d'emplois à moyen terme dans l'économie circulaire dont la filière plasturgie ainsi que dans le domaine de la rénovation des bâtiments. Ces filières, porteuses d'emploi devront être accompagnées par une carte de formation adaptée (du Cap à l'ingénieur).